

Conseil des commissaires du 8 septembre 2010

Demande de révision d'une décision

Le Conseil des commissaires, suite à la recommandation du comité de révision d'une décision, confirme la décision prise par la directrice des Services éducatifs à l'effet de refuser la demande d'exemption au Régime pédagogique afin que l'élève ne suive pas le cours d'Éthique et de culture religieuse pour l'année scolaire 2010-2011.

Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie

Le Conseil des commissaires adopte une résolution d'appui au « Centre régional d'entraînement et d'événements de la Mauricie » pour leur demande de subvention auprès de la Conférence régionale des élus.

Formation des comités de travail

Le Conseil a nommé les commissaires membres de différents comités de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2010-2011.

Comité de révision d'une décision :

Madame Pierrette Rouillard , messieurs Jean-Guy Paillé et Stéphane Poirier.

Comité de vérification :

Messieurs Claude Alarie et Roland Auclair.

Comité d'évaluation de la direction générale :

Messieurs Denis Lamy, Claude Brouillette, Pierre-André Dupont et Claude Alarie.

Le président, monsieur Yvon Lemire, est nommé d'office sur ce comité ainsi qu'un représentant du comité de parents.

Comité réseau :

Messieurs Jacques Désilets et Stéphane Poirier.

Comité de la planification stratégique :

Madame Suzanne Poirier et Messieurs Gilles Isabelle et Claude Brouillette.

Comité consultatif de transport :

Messieurs Claude Brouillette et Claude Alarie.

Comité culturel :

Madame Pierrette Rouillard et monsieur Denys Beaudin.

Comité de gouvernance et d'éthique :

Messieurs Pierre-André Dupont, Pierre Tremblay et Denis Lamy.

Comité du forum des élèves :

Messieurs Claude Brouillette et Jean-Guy Paillé.

Comité des ressources humaines :

Madame Suzanne Poirier et messieurs Denis Lamy, Stéphane Poirier.

Représentation des commissaires

Conseil d'administration du transport collectif de la MRC de Maskinongé :

Monsieur Gilles Isabelle et madame Danielle Lemieux, directrice des services éducatifs et du transport scolaire, à titre de substitut.

Comité du transport collectif des Chenaux :

Monsieur Jacques Désilets.

Conseil d'administration du Complexe multidisciplinaire les Estacades :

Messieurs Vital Gaudet et Claude Alarie.

Conseil d'administration de URLS

(Unité régionale du loisir et du sport) :

Monsieur Pierre Tremblay.

Centre régionalisé pour les professions de l'industrie et de la construction (CRÉPIC) :

Monsieur Pierre Tremblay.

Conseil d'administration TGVNET :

Monsieur Denis Lamy.

Comité de gestion de l'offre de service en formation professionnelle et de formation Conseil Mauricie :

Messieurs Gilles Isabelle et Vital Gaudet.

Sélection d'un directeur général ou d'une directrice générale – formation d'un comité de sélection

À la suite de l'annonce du départ éventuel de monsieur Michel Morin le Conseil des commissaires propose un comité de sélection formé des représentants du comité des ressources humaines, de deux commissaires additionnels auxquels s'ajoutent une firme de consultants en ressources humaines et le directeur général actuel.

Les deux commissaires retenus pour participer à la sélection avec le comité des ressources humaines sont : messieurs Pierre Tremblay et Claude Alarie.

Autorisation d'utilisation d'un fac-similé

Conformément aux procédures administratives et aux exigences légales, le Conseil des commissaires a adopté une résolution pour désigner les signataires officiels des documents administratifs et pour autoriser l'utilisation d'un fac-similé de signature et date non manuscrites pour le CFP Bel-Avenir, le CFP Qualitech et le CEA du Chemin-du-Roy.

Motion de félicitations

Les membres du Conseil des commissaires adoptent une motion de félicitations à tout le personnel de la Commission scolaire pour la rentrée scolaire 2010-2011 particulièrement réussie.

Comité exécutif

du 11 août 2010

Sous la présidence de monsieur Claude Alarie, les membres du Comité exécutif de la Commission scolaire ont accordé les contributions financières suivantes :

- ▶ 280 \$ aux Jeunes entreprises Mauricie / Centre du Québec;
- ▶ 140 \$ à la Maison des jeunes de Pointe-du-Lac;
- ▶ 110 \$ à la Chambre de commerce MRC de Maskinongé;
- ▶ 500 \$ au projet Place aux jeunes du Carrefour jeunesse-emploi Trois-Rivières / MRC des Chenaux.

Adoption du plan d'effectif – personnel de soutien EHDAA

Le Comité exécutif a adopté le plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire.

Personnel de soutien – abolition de postes et engagements

Le Comité exécutif a autorisé l'abolition des postes suivants :

- Secrétaire aux Services éducatifs de la formation professionnelle, de la formation des adultes et du service aux entreprises à compter du 16 août 2010;
- Agent de bureau classe principale au Service du transport scolaire à compter du 9 août 2010.

Le Comité exécutif a adopté les résolutions relatives à l'engagement du personnel de soutien suivant :

- Agent de bureau classe 1 au Service des ressources humaines à compter du 1^{er} juillet 2010;
- Secrétaire d'école à l'école Saint-Paul, à compter du 9 août 2010;
- Secrétaire d'école à l'école alternative Saint-Sacrement, à compter du 16 août 2010;
- Secrétaire d'école à l'école secondaire des Pionniers, à compter du 1^{er} juillet 2010;
- Secrétaire à la direction générale, à compter du 9 août 2010;
- Secrétaire d'école à l'école Chavigny, à compter du 9 août 2010.

Cessation définitive d'emploi – Personnel de soutien

Le Comité exécutif a adopté une résolution de cessation définitive d'emploi à un membre du personnel de soutien à compter du 11 août 2010.

Autorisation d'achat d'équipement – Centre de formation professionnelle Qualitech

Le Comité exécutif autorise le directeur du centre de formation professionnelle Qualitech à retenir la proposition du fournisseur Oxygène Pro-Tech inc. et procéder à l'achat d'équipement requis en soudage pour la somme de 81 000 \$.

Autorisation emprunt temporaire

Le Comité exécutif a autorisé le président de la Commission scolaire et le directeur général à signer les documents requis relatifs aux emprunts temporaires autorisés.

Réfection des murs extérieurs et de la toiture à l'école Jean-Godefroy – Nomination de l'entrepreneur

Le Comité exécutif accepte la plus basse soumission conforme, soit celle de construction Jean-Guy Rheault inc. au montant de 386 800 \$ pour la réalisation des travaux.

L'Info-Conseil est préparé par Manon Beaudry, attachée à la direction générale